

vivez

Prévost

OCTOBRE 2025

Le Cœur
des courants
prend vie !



De retour
Les 15 et 16 novembre



Stationnement hivernal
Pour un déneigement optimal



Prévost
ici pour inspirer

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

AVIS AUX ÉLECTEURS DE LA VILLE DE PRÉVOST

En raison de la grève à Postes Canada, les avis d'inscription et cartes de rappel pourraient ne pas être distribués dans les délais requis. Toute l'information nécessaire afin d'assurer votre droit de vote aux élections municipales 2025 se trouve ci-dessous.

Pour toute l'information : ville.prevost.qc.ca/elections

Commission de révision

Pour faire une demande d'inscription, de correction ou de radiation à la liste électorale, présentez-vous à l'hôtel de ville (2870, boulevard du Curé-Labelle) avec deux pièces d'identité permettant de vérifier votre nom, votre date de naissance et votre adresse aux dates suivantes :

Jeudi 16 octobre 2025, de 16 h à 20 h

Vendredi 17 octobre 2025, de 10 h à 14 h

Mardi 21 octobre 2025, de 13 h à 17 h

Bien qu'il ne soit pas nécessaire pour voter, vous pourrez également venir chercher votre carton d'électeur à l'hôtel de ville de la Ville de Prévost (2870, boulevard du Curé-Labelle) **jusqu'au vendredi 31 octobre**, sous réserve qu'il puisse être mis à la poste.

Pour toute question ou assistance, n'hésitez pas à communiquer avec la Ville de Prévost en composant le 311 ou passez à nos bureaux municipaux.

Horaire

Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 45

Hôtel de ville

2870, boulevard du Curé-Labelle

M^e Caroline Dion
Présidente d'élection
450 224-8888, poste 6227
election@ville.prevost.qc.ca



Vote par anticipation

Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

École du Champ-Fleuri (1135, rue du Clos-Toumalin)

Jour du vote

Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Districts 1 et 2

École du Champ-Fleuri (1135, rue du Clos-Toumalin)

Districts 3 et 6

École des Falaises (977, rue Marchand)

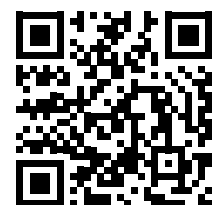
Districts 4 et 5

Cimetière Les Sentiers (2480, boulevard du Curé-Labelle)

Consultez le portail « mon bureau de vote » pour valider les informations suivantes :

- Vérifier votre inscription sur la liste électorale
- Connaître les dates et lieux de la Commission de révision, du vote par anticipation et du jour du scrutin
- Connaître votre district et section de vote

evoox.ca/prevost/mbv



Inscrivez votre section de vote ici afin de faciliter le processus au bureau de vote.



AVENUE DU 4-MAI

Le Cœur des courants prend vie!

La toute nouvelle avenue du 4-Mai est maintenant complétée jusqu'au futur pont !

Cette artère importante, qui reliera à terme la rue Principale à la route 117, a été construite pour desservir la nouvelle école secondaire, assurer la fluidité de la circulation dans le secteur et contribuer au développement du Cœur des courants, le nouveau « centre-vie » de Prévost. Cette avenue a également été conçue de manière à favoriser la mobilité active, notamment grâce à une piste multifonctionnelle dédiée.

Bien plus qu'une route, c'est une artère qui se dessine, traçant le chemin de la mobilisation citoyenne qui a mené à la future école secondaire de Prévost, maintenant en construction au Cœur des courants.

Chaque route tracée, chaque arbre planté et chaque mètre pavé racontent l'histoire d'une vision partagée : celle d'offrir aux jeunes et aux familles de Prévost un milieu de vie à la hauteur de leurs rêves.

VISIONNEZ LA VIDÉO!



À PARTIR DU 15 OCTOBRE

Abris temporaires pour autos

L'installation d'un abri temporaire hivernal pour automobile, communément appelé abri Tempo, est autorisé à Prévost du 15 octobre au 15 mai. Il est cependant important de respecter les dispositions de la réglementation, notamment que les abris soient localisés à une distance minimale de trois mètres de la bordure de rue afin d'assurer un déneigement efficace de la chaussée.

Consultez la réglementation avant d'installer un abri temporaire :



RADON

Vérifiez votre taux de radon

L'hiver est la meilleure période pour tester le taux de radon dans votre sous-sol. Des analyses effectuées en 2023 dans une centaine de résidences prévostoises démontrent un taux dangereux pour la santé dans 35 % de celles-ci et un taux potentiellement préoccupant pour 30 % des cas. Savez-vous ce qu'il en est chez vous ? Effectuez votre mesure à la maison grâce au programme de revente subventionnée de détecteurs de radon de la Ville de Prévost.

Rendez-vous au bureau du Service de l'environnement au 2772, boulevard du Curé-Labelle pour vous procurer un détecteur de radon pour la somme de 30 \$, taxes incluses.

ville.prevast.qc.ca/radon



STATIONNEMENT HIVERNAL

Pour des opérations de déneigement efficaces

La Ville de Prévost tient à rappeler à tous ses résidents que le **stationnement est interdit dans les rues à partir du 1^{er} novembre**, sauf avis contraire.

Pour les périodes du 1^{er} novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril, il est interdit de se stationner dans la rue et sur tous les chemins publics, sauf si une période de tolérance est en vigueur.

Cette mesure vise à améliorer la qualité du déneigement sur le territoire. Les véhicules stationnés dans la rue nuisent au déroulement des opérations, rendant le passage des équipements difficile et ralentissant la durée des opérations.

Malgré l'interdiction, la Ville peut décréter une période de tolérance du stationnement sur la voie publique lorsque les conditions météorologiques sont clémentes et qu'aucune opération de déneigement n'est prévue.

Pour savoir si le stationnement sur rue est autorisé

La Ville de Prévost vous invite à mettre à jour vos préférences sur le portail citoyen ou sur l'application mobile de Prévost pour vous assurer de recevoir toutes les notifications et alertes, comme les statuts des opérations de déneigement et les horaires d'interdiction de stationnement.

Tout savoir sur le stationnement hivernal :

ville.prevast.qc.ca/stationnementhivernal

Téléchargez l'application mobile de Prévost :



DU 18 AU 25 OCTOBRE

Semaine des bibliothèques publiques

La Semaine des bibliothèques publiques du Québec revient pour une 27^e édition sous le thème « Les biblis, phares dans nos communautés ».

Participez au concours de dessins « Dessine ta bibliothèque de rêve » pour les enfants !

Gratuit!

ATELIER JURIDIQUE

Faire son testament

Mardi 21 octobre, 19 h

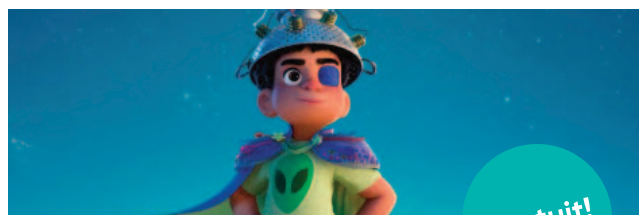
Pavillon Léon-Arcand
(296, rue des Genévriers)

Saviez-vous qu'au Canada seulement la moitié des personnes ont un testament ? Le pourcentage est encore plus faible pour les adultes de 35-54 ans : seulement 3 personnes sur 10 en ont. Pourtant, le manque d'un testament peut entraîner des difficultés aux proches des personnes qui décèdent à n'importe quel âge.

L'atelier *Testaments* introduit la succession légale au Québec à travers une étude de cas afin de démontrer les avantages d'un testament à la suite d'un décès.

Inscription requise

Gratuit!



CINÉ-FAMILLE

Elio

Vendredi 7 novembre, 18 h 30

Salle Saint-François-Xavier
Aucune inscription requise

Gratuit!



Gratuit!

3 À 5 ANS

Heure du conte

Spécial Halloween : enfile ton plus beau déguisement !

- Mercredi 22 octobre, 10 h 30 🦇
- Samedi 25 octobre, 10 h 🦇

Heures du conte en novembre :

- Mercredi 19 novembre, 10 h 30
- Samedi 22 novembre, 10 h

Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches
(2945, boul. du Curé-Labelle)

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Places limitées | Inscription requise



0-2 ANS

Atelier d'éveil à la lecture

Mardi 18 novembre, 10 h 30

Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches
(2945, boulevard du Curé-Labelle)

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Places limitées | Inscription requise



Gratuit!

Marché de Noël

Les samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 9 h 30 à 16 h

École du Champ-Fleuri
(1135, rue du Clos-Toumalin)

La Ville de Prévost est fière et heureuse de présenter le Marché de Noël de Prévost !

Plus de cinquante exposants participeront à l'édition 2025. Plusieurs animations sont aussi prévues, de même que des prix de participation parmi les visiteurs.

Profitez de cette occasion pour vous plonger dans la magie des Fêtes et pour découvrir des trésors artisanaux uniques tout en vous divertissant en famille !

? ville.prevast.qc.ca/marche-de-noel

Activités libres en gymnase

Badminton

École du Champ-Fleuri
Lundi, de 18 h 30 à 22 h*
Vendredi, 18 h 30 à 22 h*

* Plage horaire réservée aux familles de 18 h 30 à 19 h 30

Pickleball

École du Champ-Fleuri
Jeudi, de 18 h 30 à 22 h
Dimanche, 14 h à 20 h

Pas d'activité libre les jours suivants :
26 octobre, 2, 14 et 16 novembre

Pour vous inscrire:

? ville.prevast.qc.ca/inscription

PROTÉGER NOTRE NATURE



COMITÉ RÉGIONAL POUR LA
PROTECTION DES FALAISES (CRPF)

Campagne de financement 2025 en cours

La campagne de financement annuelle du CRPF a commencé le 1^{er} octobre. Sous le thème *Des sentiers durables et sécuritaires*, l'organisme souhaite amasser des fonds cette année pour aider à la mise à niveau des sentiers de la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises, propriété du CRPF.

Les changements climatiques ont mis à mal certaines sections de notre réseau de sentiers et le CRPF souhaite effectuer des travaux majeurs de réfection en 2026. Les fonds amassés lors de la campagne de financement serviront à soutenir ce projet.

La campagne se poursuit jusqu'au 30 novembre.

Vous pouvez faire un don en ligne via notre site web en cliquant sur le bouton vert *Faire un don* (parcdesfalaises.ca). Les dons en argent ou sous forme de chèque sont aussi acceptés.



ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD

Horaire des activités libres

Consultez l'horaire des activités libres sur le site Internet de l'aréna Rivière-du-Nord.

Informations :



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET
D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST

Conférence : Tendances futures en horticulture par Serge Fortier

Date : Mercredi 29 octobre, 19 h 15

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

L'environnement sera de plus en plus au cœur des nouvelles tendances qui touchent l'horticulture et le jardinage. Durant sa conférence, monsieur Fortier abordera différentes alternatives à l'horticulture traditionnelle. Il nous proposera une approche de culture écoresponsable et nous livrera des moyens pratico-pratiques pour y parvenir.

Coût : gratuit (membres) / 5 \$ (non-membres)

Informations : shepqc.ca



Jean-Pierre Zanella Quartette

DIFFUSIONS AMAL'GAMME

Carnets de soie De la Perse à la Mongolie

Samedi 25 octobre, 19 h 30

Uriintuya Khalivan, venant de Mongolie, et Sadaf Amini, originaire d'Iran, se sont rencontrées à Montréal. Célébrant la richesse de leur culture respective, elles tissent des harmonies au-delà des frontières et des distances.

Jean-Pierre Zanella Quartette Du passé au présent

Samedi 8 novembre, 19 h 30

C'est la rencontre inattendue mais heureuse de grands compositeurs comme Chopin, Fauré, Beethoven, Villa-Lobos et Scriabine avec des musiciens de jazz exceptionnels.

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation nécessaire :
diffusionsamalgamme.com

Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 17 novembre, 19 h

Lundi 8 décembre, 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

 ville.prevast.qc.ca/elus

Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888
servicecitoyen@ville.prevast.qc.ca

Site Internet : ville.prevast.qc.ca

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :




Prévost

Suivez-nous !

